

Annecy-le-Vieux, le 30 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lafuma réaffirme aujourd'hui son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les 12 mois à venir, conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

Les investisseurs peuvent continuer à intégrer les actions de Lafuma au sein des comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs, bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Contacts Analystes, Investisseurs et Presse

NewCap : Valentine Brouchet / Emmanuel Huynh

Tél : +33 (0)1 44 71 94 91 - lafuma@newcap.fr

La société Lafuma SA est cotée sur Euronext Paris. Euroclear : 3526. Reuters : LAFU.PA Bloomberg : LAF